

Document généré le mardi 07 octobre 2025 à 16:51

Diffusion Internet	Version	Transmis	Publication	Visites	Retraits	Dépôts
web + alerte	Intégrale	07/10/25	07/10/25	0	0 / 0	0 / 0

Diffusion Presse	Version	Transmis	Publication	Etat	Identifiant	N° Annonce
BOAMP	Intégrale					

Service : GBM

Classification CPV :

Principale : **79110000** - Services de conseils et de représentation juridiques

AVIS DE PUBLICITE

GRAND BESANÇON MÉTROPOLE

Mme Anne VIGNOT - Présidente

4 rue Gabriel Plançon

25043 BESANCON

Tél : 03 81 87 88 89

SIRET 24250036100017



L'avis implique l'établissement d'un Accord-Cadre.

Durée : 24 mois

Groupement de commandes : Oui

Communauté urbaine Grand Besançon Métropole

Objet	Mission d'assistance, de conseils juridiques et de représentation en justice.
Référence	2025-ETU-08-0610
Type de marché	Services
Mode	Procédure adaptée ouverte
Technique d'achat	Accord-Cadre
Lieu d'exécution principal	Grand Besançon et périmètre SMSOT 25000 Besançon
Durée	24 mois
Description	La mission comprendra notamment : 1) La production de notes juridiques 2) La rédaction de contrats ou d'actes divers 3) L'évaluation juridique de plusieurs scénarii d'actions, avec présentation du scénario recommandé 4) L'assistance au montage et au suivi d'opérations dans leur dimension juridique 5) La validation d'un document préétabli par les services des membres du groupement 6) La participation à des réunions 7) La rédaction ou la validation des mémoires contentieux et la représentation en justice (hors procédures devant la Cour de Cassation et le Conseil d'Etat) 8) L'assistance téléphonique.
Code CPV principal	79110000 - Services de conseils et de représentation juridiques

Forme

Prestation divisée en lots : Oui
 Les variantes sont exigées : Non
 Identification des catégories d'acheteurs intervenant :
 Grand Besançon Métropole, 4 rue Gabriel Plançon, Point(s) de contact : Mme la Présidente, 25043, Besançon Cedex, Téléphone : (+33) 3 81 87 88 89, Courriel : agglomeration@grandbesancon.fr
 Ville de Besançon, 2 rue Mégevand, 25000, Besançon, F, Téléphone : (+33) 3 81 61 50 50, Courriel : besancon@besancon.fr,
 Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territorial (SMSCOT), Besançon, F, Courriel : smscot@grandbesancon.fr
 Syndicat mixte de Besançon et de sa région pour le traitement des déchets (SYBERT), 4 rue Gabriel Plançon, 25000, Besançon, Courriel : contact@sybert.fr

Quantité ou étendue

Valeur estimée hors TVA : 600 000,00 €

Lots	Libellé	Estimé € HT	CPV
N° 1	Droit public général Description : Les questions pourront notamment porter sur : - le droit administratif général (régime des actes administratifs, responsabilité des personnes publiques, ...) - le droit constitutionnel - le droit des collectivités territoriales - le droit électoral - le statut des élus - les finances publiques et la fiscalité - le droit de l'intercommunalité (étendue et conditions d'exercice des compétences des membres du groupement, transfert de compétences, installation et fonctionnement des organes communautaires.) - les relations avec d'autres structures (établissements publics, les associations, les sociétés d'économie mixte, Etat...), - etc... Lieu d'exécution : Grand Besançon et territoire du SMSCOT	100 000	79110000
N° 2	Droit des contrats publics Description : Les questions pourront notamment porter sur : - le droit de la commande publique, plus particulièrement sur les concessions (notamment les délégations de service public), les marchés publics ou les différents modes de gestion des services publics (régie...), - les contrats de partenariat, - les conventions d'occupation du domaine public, - etc... Lieu d'exécution : Grand Besançon et territoire du SMSCOT	80 000	79110000
N° 3	Droit de la planification et de l'urbanisme Description : Les questions pourront notamment porter sur : - le droit de la planification et de l'urbanisme (urbanisme réglementaire) dont le SCOT, - le droit de l'aménagement : enquête publique, expropriation, préemption, zones d'aménagement concertée, concessions d'aménagement, lotissement, domanialité publique et privée (...) - le droit des autorisations et occupations des sols (permis de construire et autres autorisations) - la coordination des procédures d'urbanisme et leur volet environnementales - le régime des PLU y compris intercommunaux, - la gestion et la stratégie foncière, - le droit de l'immobilier, - le droit pénal de l'urbanisme, - la réglementation relative aux enseignes, pré enseignes et publicités, et notamment relative au règlement local de publicité, y compris intercommunal, - etc... Lieu d'exécution : Grand Besançon et territoire du SMSCOT	120 000	79110000

Conditions de participation

Critères de participation : renvoi au R.C.

Marché réservé : Non

	Réduction du nombre de candidats : Non La consultation comporte des tranches : Non Possibilité d'attribution sans négociation : Oui Visite obligatoire : Non
Critères d'attribution	Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).
Renseignements	administratifs http://www.marches-securises.fr L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui
Offres	Remise des offres le 17/11/25 à 12h00 au plus tard.
Dépôt	• <u>Déposer un Pli dématérialisé</u> Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite
Renseignements complémentaires	Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Après examen des offres, le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de négocier avec les candidats sélectionnés dans la limite de 6 candidats maximum ayant présenté les offres les plus intéressantes. Le délai de validité des offres est fixé à 180 jours à compter de la date limite de réception des offres. Chaque lot sera attribué à un nombre maximum d'opérateurs économiques (sous réserve d'un nombre suffisant d'offres) selon la configuration suivante : Lot 1 - Droit public général : 4 attributaires Lot 2 - Droit des contrats publics : 3 attributaires Lot 3 - Droit de la planification et de l'urbanisme : 4 attributaires L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 2 ans. L'accord-cadre est conclu à compter de sa notification. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 1. La durée de chaque période de reconduction est de 2 ans. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans. Procédures de recours Le tribunal territorialement compétent est : Tribunal Administratif de Besançon 30 rue Charles Nodier 25044 BESANCON CEDEX 3 Tél : 0381826000 Télécopie : 0381826001 Courriel : greffe.ta-besancon@juradm.fr Adresse internet(U.R.L.) : http://besancon.tribunal-administratif.fr/ Pour obtenir des renseignements relatifs à l'introduction des recours, les candidats devront s'adresser à : Tribunal Administratif de Besançon 30 rue Charles Nodier 25044 BESANCON CEDEX 3 Tél : 0381826000 Télécopie : 0381826001 Courriel : greffe.ta-besancon@juradm.fr Adresse internet(U.R.L.) : http://besancon.tribunal-administratif.fr/

En cas de difficultés survenant lors de la procédure de passation, l'organe chargé de jouer le rôle de médiateur est :

Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends

1 rue du Préfet Claude Erignac

54038 Nancy Cedex

Tél : 0383342565

Envoi le 07/10/25 à la publication

Marches-Publics.info V9.7